

DÉPARTEMENT : CALVADOS  
ARRONDISSEMENT : BAYEUX  
COMMUNE : LA CAMBE

**PROCÈS VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 AVRIL 2016**

L'an deux mille seize le jeudi 7 avril 2016 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Bernard LENICE, Maire de La Cambe.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents et représentés : 12

Absents excusés : 2

Absents : 3

**Etaient présents** : M. Roland ANQUETIL, et M. Yves GUILLEMAIN et adjoints.

M. Yannick PERROT, M. Pierre ROUSSEL, Mme Mireille ALIX, Me Cécile JOUAN, M. Sébastien LIGNER, M. Jean-Louis LE CANU et Me Sylvie BRION.

**Etaient représentés** : M. Gérard DUMAY (ayant donné pouvoir à M. Yves GUILLEMAIN) et M. William PERRON (ayant donné pouvoir à M. Sébastien LIGNER)

**Etaient absents** : M. Jean-Pierre ONUFRYK, adjoint, Me Gaëlle ROMANOFF et Me Marie-Pierre MARIE

A été nommé(e) secrétaire : M. Yves GUILLEMAIN

**ORDRE DU JOUR**

- COMMUNE – Budget primitif 2016 – Etat 1259 taux imposition.
- ASSAINISSEMENT – Budget primitif 2016
- Radars pédagogiques
- SDEC – éclairage parking écoles
- Commune nouvelle LA CAMBE, DEUX-JUMEAUX et ST PIERRE DU MONT
- Questions diverses

Monsieur le Maire procède à la lecture du procès-verbal du 22 mars 2016

Aucune observation n'ayant fait l'objet de remarque, le procès-verbal est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

- ASSAINISSEMENT mise à disposition personnels technique et administratif
- Achat d'une douche pour le logement de La Poste.

---

**COMMUNE : Budget Primitif 2016**

Monsieur le Maire et la commission des finances proposent le budget primitif 2016 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement	326 884,92€
Recettes de fonctionnement	326 884,92€

Dépenses d'investissement	257 215,00€
Recettes d'investissement	257 215,00€

### ASSAINISSEMENT : Budget Primitif 2016

Monsieur le Maire et la commission des finances proposent le budget primitif 2016 comme suit :

Dépenses de fonctionnement	160 451,66€
Recettes de fonctionnement	160 451,66€

Dépenses d'investissement	294 791,00€
Recettes d'investissement	294 791,00€

### Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux d'impositions des trois taxes directes locales pour l'année 2016 ; taxe d'habitation, taxe foncière, taxe foncière non-bâti.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer pour l'année 2016 aux impôts directs locaux, les taux suivants : Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Taux de la taxe d'habitation : **9.60%**
- Taux de la taxe foncière (bâti) : **5.95%**
- Taux de la taxe foncière (non-bâti) : **8.30%**

### Radars pédagogiques

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 24 novembre 2015 concernant la demande de subvention.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les problèmes de vitesses excessives des véhicules venant de la route de Grandcamp-Maisy et de Bayeux, sont toujours autant présents. Il précise que malgré les panneaux de signalisation 50km/h placés à l'entrée de l'agglomération, les automobilistes roulent très souvent au-dessus de la limitation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre des radars pédagogiques en entrée d'agglomération, ce qui permettrait de sensibiliser un peu plus les automobilistes à la vitesse.

Trois entreprises ont fait des propositions :

- DATA COLLECT : 7581,00€ HT soit 9097,20€ TTC
- BATI SERVICES SIGNALISATION : 10420,00€ HT soit 12504,00€ TTC
- LACROIX SIGNALISATION : 7579,68€ HT soit 9095,62€ TTC

Après délibération, 6 Pour, 5 Contre et 1 Abstention, le Conseil Municipal décide :

- De retenir le devis de **LACROIX Signalisation pour un montant de 7579,68€ HT soit 9095,62€ TTC.**
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce projet.
- A inscrire les crédits nécessaires au budget 2016

NOTA : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par Mme COOK, celle-ci pense que les radars pédagogiques ne vont pas faire ralentir les véhicules dans la rue Principale, elle serait plus favorable à l'implantation de ralentisseurs. Après une vive discussion au sein du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande que soit voté l'implantation de radars pédagogiques (6 Pour, 5 Contre et 1 abstention).

### **SDEC – éclairage parking écoles**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le SDEC ENERGIE relatif à la mise en place d'éclairage public sur le parking des écoles et du stade.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation du projet ci-dessus référencé et pour ses conditions d'exécution, à savoir :

- La construction des ouvrages nécessaires est réalisée par le SDEC ENERGIE
- La contribution de la commune s'élève à la somme de **11 411,81€** correspondant au montant du devis de **18 258,90€ TTC**, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE.
- La collectivité s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement suivant :
  - Sans recours à l'étalement des charges, paiement en 1 fois à la réception des travaux avec inscription de sa contribution **en section d'investissement**, par fonds de concours, compte 204 15 82.
- La collectivité prend note que le SDEC ENERGIE sera bénéficiaire du remboursement du FCTVA.
- Période souhaitée de réalisation des travaux courant avril/mai 2016
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

VOTE : 11 Pour ; 0 Contre et 1 Abstention

### **Création au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la nouvelle commune regroupant La Cambe, Deux-Jumeaux et St Pierre du Mont**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2016-10 en date du 22 mars 2016 concernant la création d'une commune nouvelle.

Le Conseil Municipal décide de valider, à l'unanimité, la création d'une nouvelle commune, à compter 1<sup>er</sup> janvier 2017, composée des actuelles communes de LA CAMBE, DEUX-JUMENTAUX et ST PIERRE DU MONT.

Le Conseil Municipal accepte le rattachement d'autres communes à cette nouvelle commune.

### **ASSAINISSEMENT mise à disposition personnels technique et administratif**

Concernant le budget de l'assainissement, les membres du Conseil Municipal décident de mettre en place une indemnité forfaitaire versée annuellement à la commune de La Cambe pour les prestations de services effectuées par les agents du service technique et par les agents du service administratif.

La facturation sera établie annuellement sur la base forfaitaire de 20€ de l'heure. Le calcul du montant du remboursement se fera au prorata du temps effectués soit 8 heures semaine pour l'agent du service technique et 3 heures semaine pour l'agent du service administratif, et sur présentation d'un avis de somme à payer de la commune.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Achat d'une douche pour le logement de La Poste**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer la douche dans le logement communal de La Poste.

Deux entreprises ont été sollicitées pour faire un devis :

- LETANNEUR Raoul 1246,92€ TTC
- H2C 1254,07€ TTC

Après délibération, le devis de Monsieur LETANNEUR Raoul a été retenu pour un montant de 1246,92€ TTC.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à inscrire ce montant au budget primitif de 2016 au compte 2132.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire propose de mettre des panneaux de STOP dans la Rue des Vignets, à l'intersection de la Rue de la Croix de Montreuil. Le Conseil Municipal demande un temps de réflexion et sera débattu lors du prochain Conseil Municipal.

Le revêtement de la Rue des Écoles sera fait la semaine n°15.

Monsieur LARONCHE, propriétaire des deux parcelles le long de la RD 613, après le bourg de La Cambe et allant en direction de Grandcamp Maisy, propose de les vendre à la commune de La Cambe. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à cette proposition.

Monsieur ANQUETIL Geoffrey, demeurant à la Fontaine Bouillon souhaite acquérir une petite parcelle située devant chez lui et qu'il entretient régulièrement. La Mairie va regarder si elle en est propriétaire et le Conseil Municipal est d'accord pour lui céder.

Un pot de départ sera organisé le mercredi 20 avril à 19h dans la salle du conseil pour Madame Suzanne LEPLEUX. Achat d'une fleur et d'un panier garni.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 4 mai 2016

Fin de séance : 23h